Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 144 (2023)
Heft: 5

Artikel: En 2022, une santé des abeilles légèrement meilleure qu'en 2021
Autor: Ebener, Anja
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1068384

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

En 2022, une santé des abeilles légèrement meilleure qu'en 2021

Anja Ebener, directrice apiservice gmbh/Service sanitaire apicole (SSA)
(anja.ebener@apiservice.ch)

La santé des abeilles a, de manière générale, continué de s'améliorer en 2022 par rapport à l'année précédente. Dans certains domaines, de légères améliorations se dessinent en Suisse et au Liechtenstein, dans d'autres, de légères détériorations.

Sur mandat de l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV), le Service sanitaire apicole (SSA) a rédigé pour l'année écoulée un rapport de synthèse sur la santé des abeilles en Suisse et au Liechtenstein. Ont été pris en compte la statistique des épizooties Info SM, le rapport annuel du programme de détection précoce Apinella, l'enquête sur les pertes hivernales, les signalements de suspicions d'intoxication et de frelon asiatique ainsi que l'enquête du SSA relative à la santé des abeilles.

Le rapport détaillé « Santé des abeilles en Suisse 2022 » est accessible sur le site abeilles.ch[1] dans l'onglet de téléchargement « Santé des abeilles » avec les autres rapports. Vous trouverez ci-dessous un résumé des points principaux.

Maladies du couvain

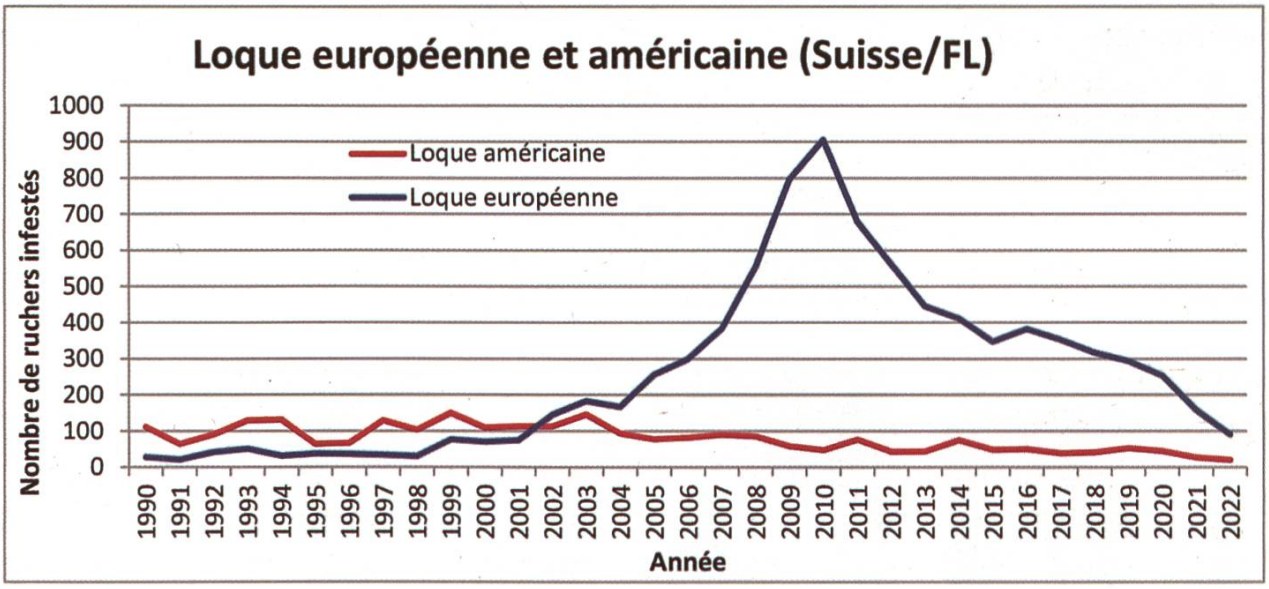

Illustration 1 : annonces d'épizooties au cours des années

En 2022, 91 cas de loque européenne et 21 cas de loque américaine ont été enregistrés. Comparativement aux années précédentes, il s'agit de valeurs relativement basses. Pour la première fois depuis 2001, moins de 100 cas de loque européenne ont été déclarés (illustration 1). En ce qui concerne la loque américaine, les valeurs de 2022 sont les plus basses depuis le début

[1] www.abeilles.ch/apiservice

de la collecte de données en 1923. Ces chiffres bas semblent indiquer une amélioration de la situation sanitaire des abeilles mellifères. Les bonnes conditions météorologiques du printemps 2022 et l'amélioration de l'approvisionnement en pollen et en nectar qui en a résulté ont probablement aussi rendu les colonies moins vulnérables à la maladie.

En raison du grand nombre de colonies sur le territoire cantonal, la plupart des cas de loque européenne ont à nouveau été déclarés dans le canton de Berne. Si l'on regarde les chiffres de plus près, on constate cependant que seuls 0,6 % des apiculteurs bernois ont été touchés par la maladie. Proportionnellement, les cantons de Glaris (8,4 %) et d'Obwald (7,5 %) ont enregistré le plus grand nombre d'apiculteurs concernés. Comme au cours des années précédentes, la Suisse romande a été en grande partie épargnée par la loque européenne (7 cas au total). Un cas a été recensé au Tessin.

En 2022, seulement 21 cas de loque américaine ont été enregistrés au plan national, soit le chiffre le plus bas depuis le début du recensement. Par rapport à l'année précédente cela correspond à une baisse de 25 %. La majorité des cas ont été détectés en Suisse romande au cours de l'année de référence. En revanche, d'autres régions qui avaient été relativement fortement touchées en 2021 (p. ex. le canton de Berne) ont été moins fortement touchées en 2022. En comparaison avec le nombre d'apiculteurs, c'est à Genève que l'on a enregistré le plus de cas (1,3 % des apiculteurs ont été touchés).

Pertes hivernales 2021/22

Les résultats de l'enquête sur les pertes hivernales 2021-2022 ont déjà été présentés en détail dans le numéro de septembre 2022 de la Revue Suisse d'Apiculture. Les pertes hivernales ont été nettement supérieures à celles des cinq dernières années : 21,4 % des colonies n'ont pas survécu à l'hiver 2021-2022 - des pertes aussi élevées n'avaient plus été enregistrées depuis l'hiver 2011-2012. En outre, 17,7 % des colonies ont été perdues avant l'hivernage ou étaient trop faibles à la sortie de l'hiver pour se développer en une colonie de production. Ainsi, il a manqué au total 39,1 % des colonies au printemps, soit beaucoup plus que les années précédentes.

Nouveaux ravageurs

La Suisse et le Liechtenstein sont toujours exempts du petit coléoptère des ruches. En 2022, le frelon asiatique s'est rapidement répandu en Suisse. Des découvertes ont été confirmées dans les cantons d'Argovie, de Bâle-Campagne, de Fribourg, de Genève, du Jura, de Neuchâtel, de Soleure et de Vaud. Comme cette espèce invasive se nourrit en grande partie d'abeilles mellifères, la santé des abeilles dans les régions fortement infestées pourrait être menacée dans une certaine mesure à l'avenir. Ce n'est toutefois pas encore le cas actuellement.

Enquête relative à la santé des abeilles

En décembre 2022 et janvier 2023, le SSA a évalué la santé des colonies d'abeilles mellifères en Suisse et au Liechtenstein au moyen d'un questionnaire. Au total, 726 personnes ont participé à l'enquête (533 en Suisse alémanique/au Liechtenstein, 166 en Suisse romande, 27 au Tessin). Cela correspond à peu près au nombre de participants de l'année précédente.

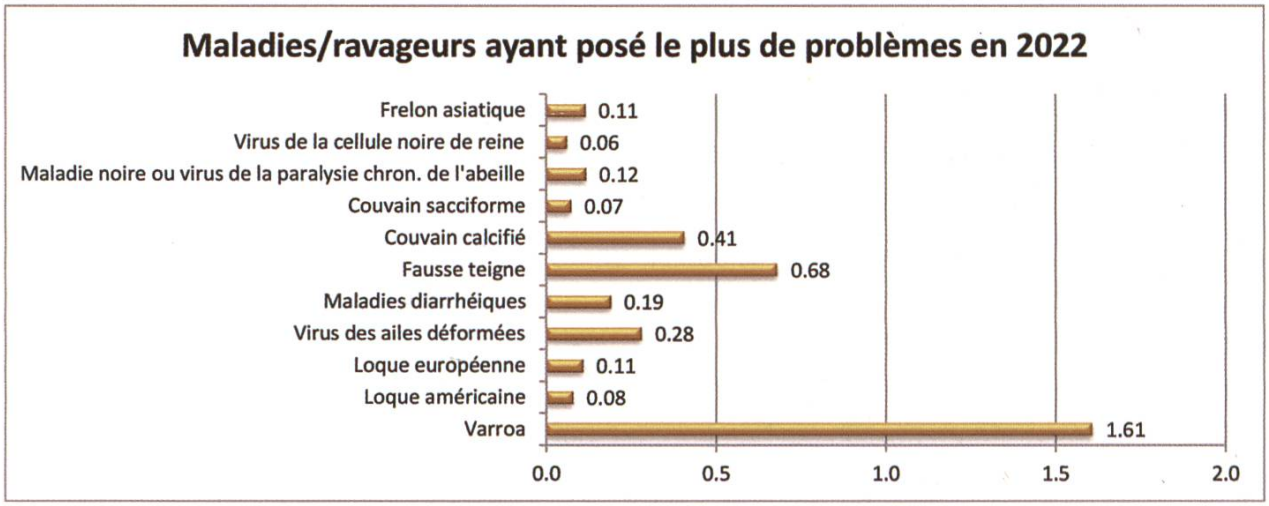

Illustration 2 : maladies/ravageurs posant le plus de problèmes en 2022

Comme les années précédentes, le varroa est jugé le plus problématique parmi les maladies/ravageurs et arrive largement en tête (illustration 2). La fausse-teigne arrive en deuxième position avec un score de 0,68 (contre 0,63 l'année précédente). Le couvain calcifié a été à peu près aussi fréquent que les années précédentes. Le frelon asiatique est toujours considéré comme insignifiant, bien que l'importance du problème ait été évalué près de trois fois plus élevée qu'en 2021.

86 % des participant.e.s à l'enquête estiment que la pression varroa est moyenne ou inférieure à la moyenne (illustration 3). 14 % (contre 21 % l'année précédente) la considèrent comme supérieure à la moyenne. En 2022, 15 % des apiculteurs de Suisse alémanique considéraient cette pression comme supérieure à la moyenne, 12 % en Suisse romande et 7 % au Tessin.

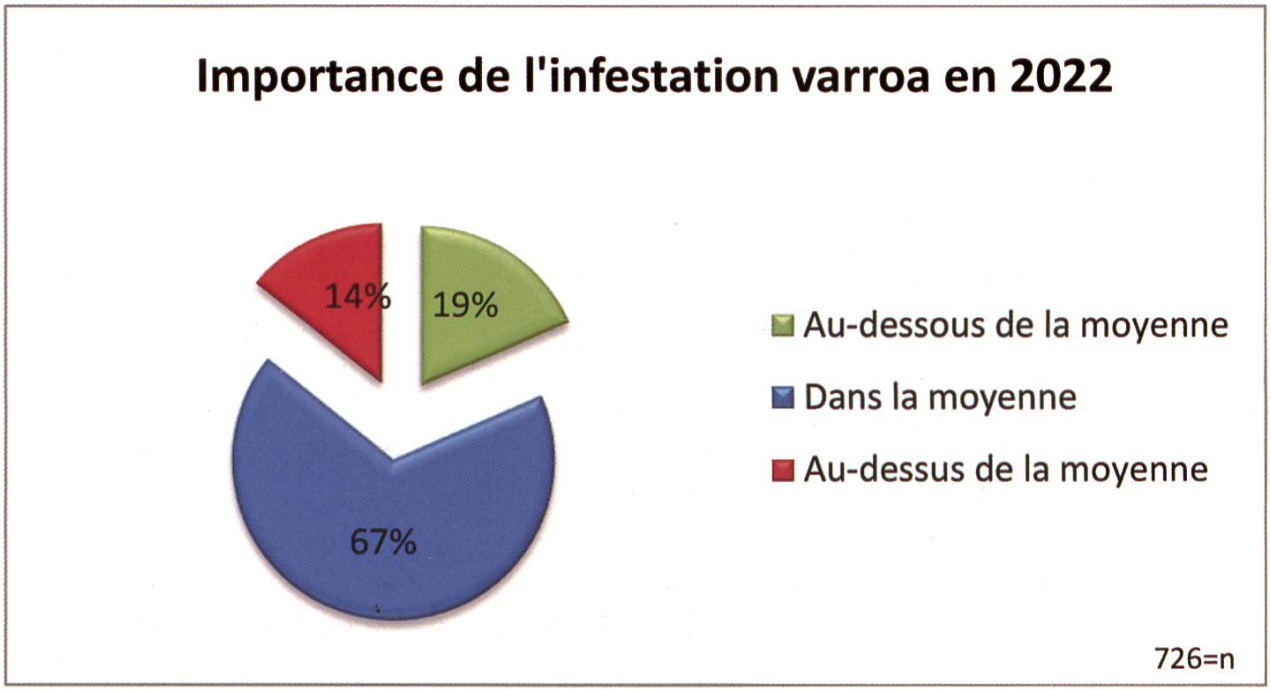

Illustration 3 : importance de l'infestation varroa 2022, comparativement à la moyenne des 3 dernières années

Paralysie chronique (CBPV)

Selon l'enquête 2022, 6 % des apiculteurs (8 % l'année précédente) ont constaté des symptômes pouvant être attribués au virus de la paralysie chronique des abeilles (illustration 4). 11 % des répondants du Tessin ont observé des cas potentiels de CBPV. En Suisse romande (5 %) et en Suisse alémanique (5 %), le virus s'est manifesté moins fréquemment. Comme les années précédentes, le CBPV serait apparu surtout dans des colonies isolées et principalement durant les mois d'été, de mai à août.

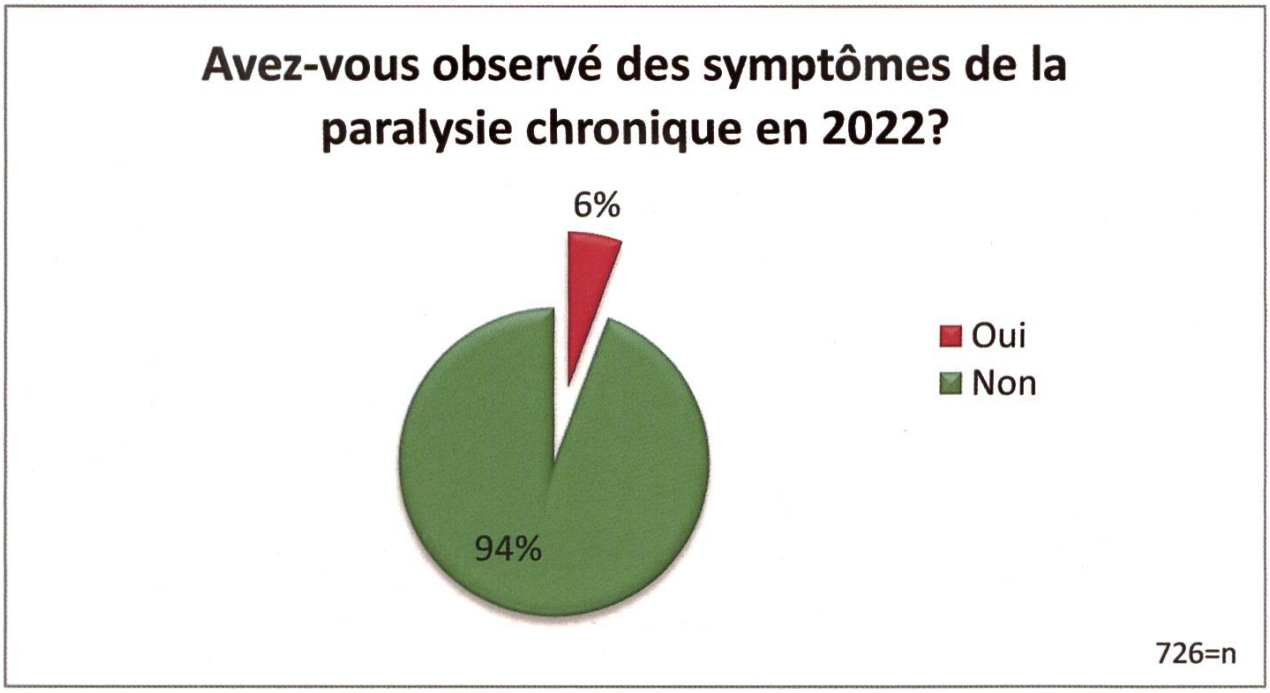

Source : SSA-Enquête santé des abeilles

Illustration 4 : La question suivante a été posée aux apiculteurs/trices : « Avez-vous observé les symptômes suivants en 2022 : abeilles rampantes, incapables de voler malgré des ailes bien formées, tremblement, paralysies, nettoyage intensif, abdomen gonflé, abeilles complètement noires et sans poils ? »

Offre en nourriture

Une offre suffisante en nectar et en pollen est un facteur essentiel pour la santé des abeilles.

Après une période de froid début avril, l'année 2022 a été marquée par des températures douces à chaudes. La Suisse a connu le quatrième printemps le plus doux depuis le début des mesures en 1864, conduisant à une bonne miellée de printemps dans la plupart des régions. L'été a été le deuxième plus chaud depuis le début des mesures, avec trois périodes de chaleur marquées et exceptionnellement précoces. La chaleur combinée au manque de pluie a eu pour conséquence qu'une miellée d'été plutôt modeste a suivi en de nombreux endroits. 31 % des personnes interrogées ont constaté un manque de nectar (illustration 5). L'année précédente, cela avait même touché les ¾ des participants à l'enquête. Au Tessin, 56 % des apiculteurs ont constaté un manque de nectar, soit nettement plus que dans les autres régions (à titre de comparaison, 41 % en Suisse romande et 27 % en Suisse alémanique). Cette carence s'est probablement produite suite à la vague de chaleur très marquée dans cette région.

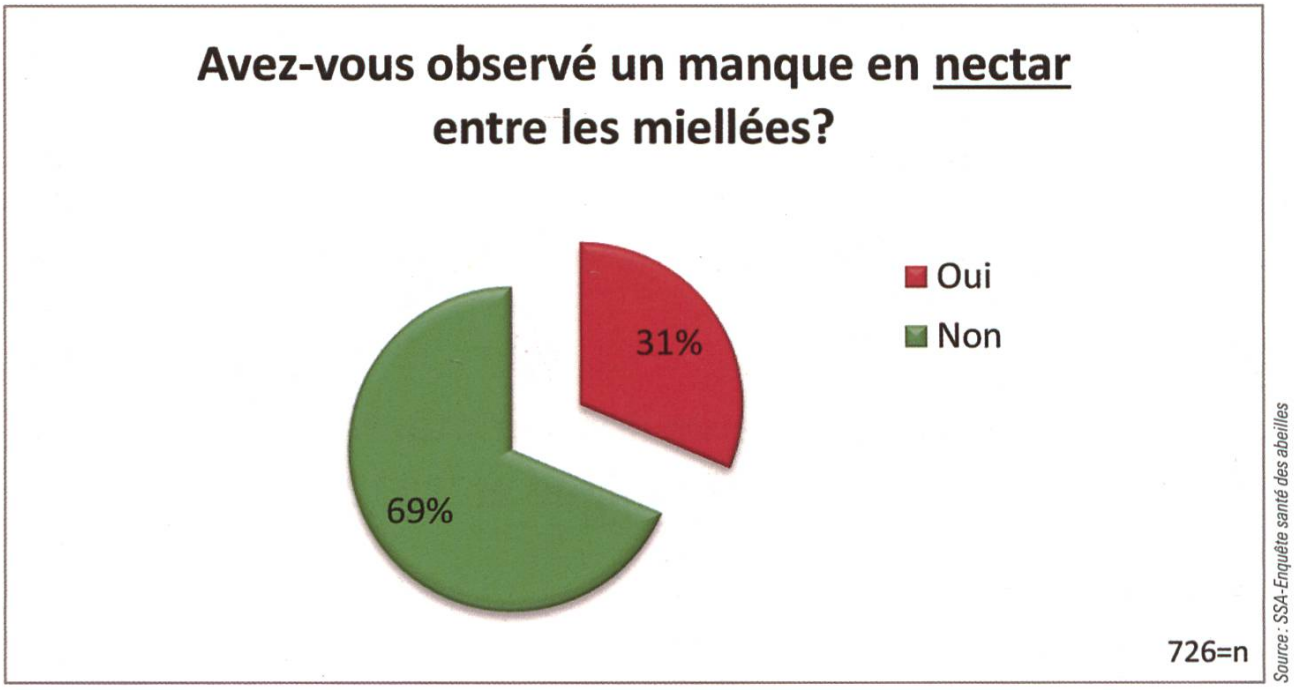

Illustration 5 : manque de nectar entre les miellées en 2022

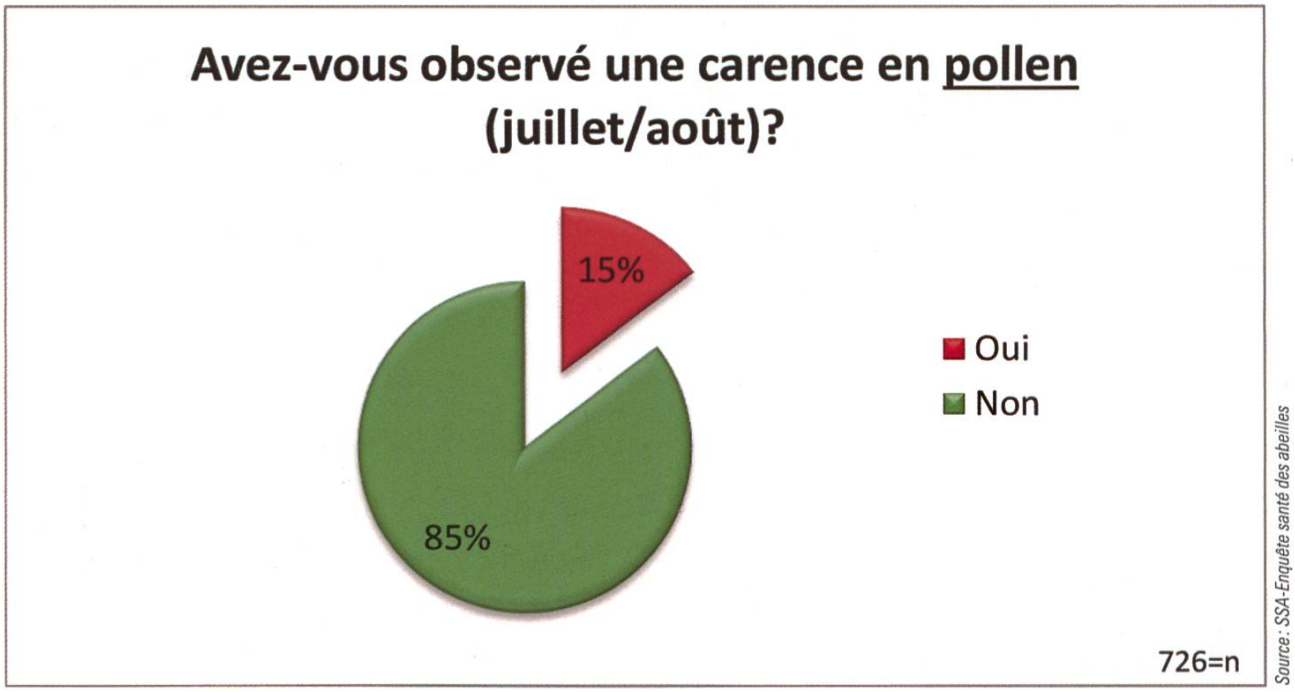

Illustration 6 : carence en pollen en fin d'été 2022

En moyenne en Suisse, seuls 15 % des personnes interrogées ont constaté un manque de pollen en juillet/août (illustration 6). La situation était plus marquée au Tessin avec 56 %, probablement à nouveau en raison de la canicule. La situation était meilleure en Suisse romande (22 %) et en Suisse alémanique (10 %).

La mise à disposition d'un abreuvoir était indispensable en 2022

© apiservice

Régulation de la température de la ruche en raison de la chaleur (abeilles en train de ventiler)

Intoxications d'abeilles

Au cours de l'année de référence 2022, le Service sanitaire apicole (SSA) a reçu 13 déclarations de suspicion d'intoxication des abeilles. Ce nombre est légèrement inférieur à celui des années précédentes. Une seule intoxication aiguë des abeilles a été confirmée en 2022 (octobre). Elle était due au biocide bendiocarbe, qui ne peut être utilisé qu'à l'intérieur et exclusivement par des spécialistes contre les fourmis, les guêpes et les frelons. L'intoxication est donc due à une mauvaise utilisation.

Selon l'enquête 2022 sur la santé des abeilles du SSA, 2 % des apiculteurs interrogés ont observé sur leur rucher des symptômes pouvant indiquer une intoxication au cours de l'année écoulée. Pour le SSA, il est par conséquent évident que toutes les suspicions ne sont pas annoncées.

Des détails supplémentaires sur les annonces de suspicion figurent dans le rapport séparé « Intoxications d'abeilles 2022 », qui a été publié dans le numéro d'avril 2023 de cette revue.

Rapport complet santé des abeilles 2022

Le rapport complet sera disponible à l'adresse suivante :
www.abeilles.ch/apiservice